

B5. Principales classifications budgétaires

La classification et la structure budgétaires revêtent une importance centrale dans la préparation des propositions de budget pour le secteur (64). Les classifications budgétaires servent à classer les dépenses publiques figurant dans la loi de finances et structurent ainsi la présentation du budget. Elles fournissent un cadre normatif pour l'élaboration des politiques et la redevabilité (62). Les grandes classifications et leur application au domaine de la santé sont synthétisées dans le tableau 3.

Tableau 3. Principaux types de classifications budgétaires et application au domaine de la santé

Classification budgétaire	
Économique	Les dépenses sont classées par catégories économiques (par exemple, salaires, biens, services) conformément à la classification économique du Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (53). Ces nomenclatures sont souvent associées aux budgets « de moyens » ou « par postes ».
Administrative	Les dépenses sont classées par entités administratives (par exemple, organismes, établissements de santé) chargées de la gestion budgétaire.
Fonctionnelle	Les dépenses sont classées par secteur (par exemple, santé, éducation). Chaque secteur est subdivisé en sous-catégories de dépenses (par exemple, services ambulatoires, services de santé publique), elles-mêmes composées de classes (par exemple, les services ambulatoires recouvrent les services de médecine générale, les services médicaux spécialisés, les services de soins dentaires et les services paramédicaux). Ces catégories ont été prédéfinies à l'échelle internationale à des fins de comparaison (53).
Programmatique	Les dépenses sont classées et regroupées en fonction des objectifs politiques ou des produits escomptés pour le secteur (par exemple, santé maternelle, soins de santé primaires, qualité des soins), indépendamment de leur nature économique. Contrairement aux autres nomenclatures, celle-ci doit être propre à chaque pays. Certains pays ont également adopté la classification par activités (par exemple, fourniture de compléments alimentaires) avant la mise en place de programmes budgétaires plus vastes, ou parallèlement à celle-ci, en vue de regrouper les dépenses de manière cohérente, par mesures politiques (54).

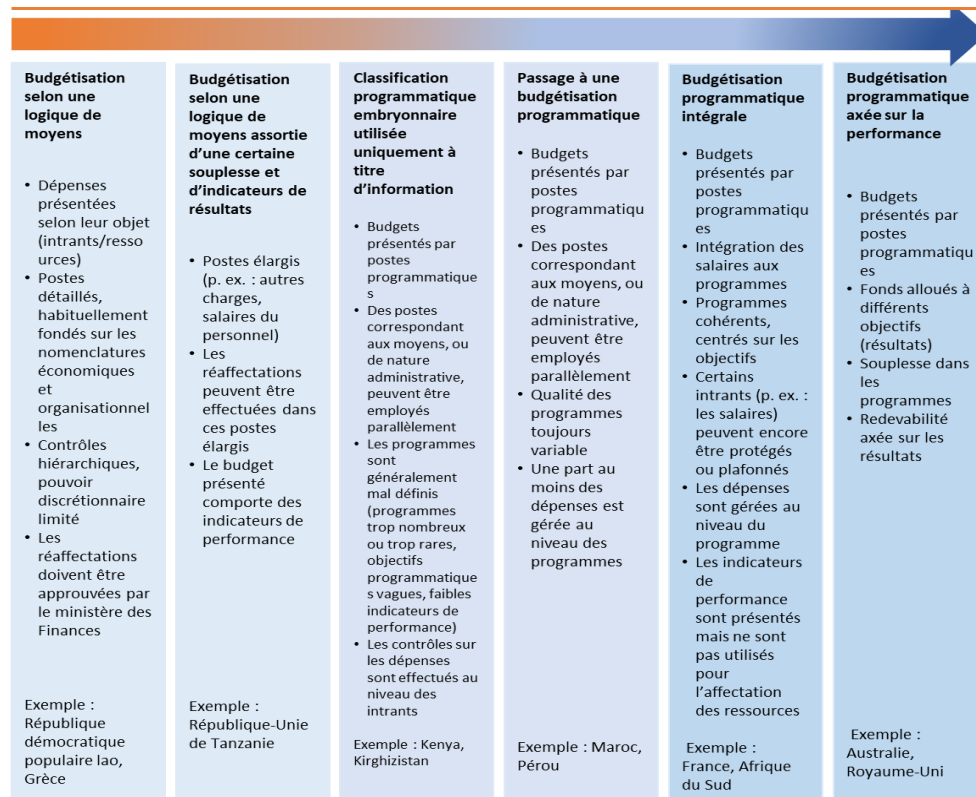
Source : adapté à partir de la référence 62.

Le choix des classifications budgétaires revêt donc une importance capitale pour les secteurs, car il prévaut souvent sur les règles sous-jacentes d'exécution du budget et joue un rôle clé dans les dépenses réelles (62).

Il s'agit là d'un lien crucial entre gestion des finances publiques et financement de la santé. L'amélioration du financement de la santé et des informations relatives au budget de santé doit souvent s'accompagner de réformes du système de finances publiques, afin que les informations budgétaires soient mieux organisées, classées, structurées et présentées. Cela permet non seulement de rendre les dépenses de santé plus efficaces et mieux adaptées aux besoins et aux diagnostics sanitaires, mais aussi d'augmenter la redevabilité à leur sujet.

La tendance actuelle consiste à aborder le budget de la CSU selon une approche plus détaillée et ajustée reposant davantage sur une classification par programmes. Néanmoins, cette transition n'est pas aisée. Il est préférable d'évoluer progressivement vers des réformes budgétaires complètes fondées sur des programmes. La figure 6 présente des exemples de pays évoluant dans cette direction.

Figure 6. Budgets de moyens et de programmes : exemples simplifiés dans le domaine de la santé



Source : référence 62.

Remarque : ces exemples concernent la budgétisation au niveau national. Les pays n'entrent pas toujours parfaitement dans les catégories présentées ici. Certains peuvent se trouver dans une situation intermédiaire.

La plupart des pays utilisent une classification budgétaire supplémentaire, appelée « classification programmatique ». Un programme est défini (65) comme un « ensemble d'activités remplissant des objectifs de politiques spécifiques du gouvernement (par exemple l'éducation préprimaire ou le développement de la production agricole) ».

La classification par programme se distingue de la classification fonctionnelle, puisqu'elle prend en compte les objectifs de politiques du gouvernement ainsi que la façon dont ces politiques seront mises en œuvre (65). La classification des dépenses par programme peut avoir deux objectifs :

- identifier et clarifier les buts et objectifs des dépenses du gouvernement ; et
- suivre la performance opérationnelle des dépenses au moyen d'indicateurs de performance portant sur les ressources, les produits ou les résultats d'un programme en particulier.

Chapitre 2. Contenu fondamental pour comprendre la couverture sanitaire universelle et les budgets publics pour la santé

Module 2. Introduction au financement public de la santé qui est pertinent pour le plaidoyer budgétaire lié à la réalisation de la couverture sanitaire universelle

Section B. Approche fondée sur l'économie politique : un cadre conceptuel relatif aux politiques de budgétisation publique